



Charte du Volleyeur(se) et Parent

Principes d'entraînement

- Rechercher activement les progrès.
- Toujours se battre, jouer tous les ballons et tout donner pour se faire plaisir et faire honneur à mon équipe et à mon club en match.
- Respecter les consignes de l'entraîneur.
- Reconnaître et apprendre de ses erreurs afin de s'améliorer.
- Chaque contact a pour but d'améliorer le précédent, chaque joueur(se) a le contrôle du ballon.
- Toujours continuer un échange ou poursuivre le jeu avant le signal d'arrêt de l'entraîneur.
- La réussite de l'entraînement prime sur le comportement individuel : partage des tâches, respect de soi et d'autrui, écouter, chercher à comprendre, être attentif(ve) et concentré(e), poser des questions, se dépasser, persévérer, s'encourager, faire confiance aux coéquipiers...
- Le/la joueur(se) est tenu de signaler toute douleur ou gêne (articulaire, musculaire, ...).
- Prendre sa douche après chaque entraînement.
- Marquer sa bouteille d'eau et ne pas boire dans celle des autres (prévention des maladies).
- La récupération passe par le respect des heures de coucher et les temps d'alimentation.
- Toute forme de dopage est interdite (demander au médecin par rapport aux médicaments).

Règles de communication

- Chacun des membres du club à travers son attitude, ses paroles doit donner une bonne image de lui-même et de son club.
- Il est demandé aux joueurs/joueuses d'avoir un langage courtois et respectueux vis-à-vis des autres personnes présentes sur le lieu des entraînements et des matchs.
- Les entraîneurs sont disponibles pour dialoguer avec les joueurs et les aider à résoudre les problèmes qui pourraient survenir durant la saison.
- En match, ne jamais s'adresser à l'arbitre (sauf capitaine sur demande de l'entraîneur).

Code de conduite de fonctionnement

- Être prêt(e) à l'heure (10 minutes avant le début de l'entraînement).
- Faire les éventuels soins avant le début de l'échauffement.
- Ranger convenablement ses affaires dans le vestiaire et jeter ses détritus à la poubelle.
- Préparer et ranger le matériel d'entraînement (compter les ballons, monter et démonter les poteaux et le filet, ...).
- Se regrouper entre joueur(se)s en début et en fin d'entraînement pour faire le cri d'équipe.
- Ne pas frapper le ballon avec les pieds ou de manière incontrôlée.
- L'échauffement et les étirements font partie de l'entraînement. Les étirements se font dans le calme.
- En cas de blessure, venir aux entraînements et aux matchs.

Équipement à prévoir

- 1 paire de chaussures de sport intérieur (uniquement pour les salles)
- Tenue : Tee-shirt / Short / Chaussettes / Brassière (pour les filles) / Survêtement ou pull ou veste / Genouillères / Élastique (pour les cheveux longs)
- Bouteille d'eau

Les parents

- Je préviens l'entraîneur le plus tôt possible quand mon enfant est absent à l'entraînement et en compétition.
- J'accompagne et viens chercher mon enfant dans le gymnase. Je vois l'entraîneur au début et à la fin de la séance.
- Je participe, à mon tour, au transport des enfants pour les matchs (environ 1-2 transports par an). Je me fais remplacer en cas d'empêchement.
- Je viens régulièrement voir mon enfant jouer.
- Je fais en sorte que mon enfant ait une tenue adaptée.
- Lors des rencontres à domicile, je participe activement selon mes compétences (installation, goûter, rangement, arbitrage...).
- Je participe et j'aide à l'organisation d'au moins une action de financement du MVL (repas, tournoi, LOTO...).
- Lors des matchs, je suis garant de l'image du club notamment par mon comportement (les choix de l'entraîneur ne sont pas à discuter devant les enfants)

Droits

Chaque joueur(se) a droit à :

- Un encadrement qualifié.
- Des conditions d'entraînement de qualité.
- Un suivi individualisé et une disponibilité permanente en direction de tous les acteurs de sa pratique.
- Un apport de connaissances sur l'organisation générale du volley-ball.
- Apprendre dans le plaisir.

Devoirs

Chaque joueur(se) a le devoir de :

- Respecter l'ensemble des personnels présents dans les locaux (dire bonjour aux gardiens).
- Respecter le matériel mis à sa disposition.
- Respecter les impératifs liés à l'entraînement (ponctualité, investissement, démarche de progrès).
- Informer l'entraîneur de son absence (au plus tard 24h avant).

